

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **600 791** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 473 982** euros et un total **charges** de **2 725 159** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-251 177** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits et en cours de production ont été évalués selon l'état d'avancement des chantiers en cours (fondation, mise hors d'eau), compte tenu des charges directes supportées par la société afin de réaliser ces chantiers en cours.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Fidutech Conseils

EXPERT COMPTABLE INDEPENDANT

SAS A2L HABITAT

91 bis et 93 Route de Bretagne

14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024



SARL FIDUTECH CONSEILS

646, Route des Dignes
Raquette N°6 - BP 26
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél : 02 31 95 40 59
Fax : 02 31 93 47 43

contact@fidutech-conseils.fr
www.fidutech-conseils.fr

Désignation de l'entreprise : SAS A2L HABITAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 91 bis et 93 Route de Bretagne		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 8 1 8 9 7 0 5 7 6 0 0 0 3 4		Néant ☐							
		Exercice N, clos le, 30062024	N-1 30062023						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 649	1 540	109	439	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	56 895	38 087	18 808	18 736	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	100		100	100
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE	53 610		53 610	52 015
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 859		3 859	1 480
TOTAL (II)		BJ	BK	116 113	39 627	76 486	72 770		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO	95 408		95 408	422 493	
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	798		798	399	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	255 754	5 829	249 925	274 234	
		Autres créances (3)	BZ	CA	62 565		62 565	91 535	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
		Disponibilités	CF	CG	106 027		106 027	205 096	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	9 582		9 582	20 058	
TOTAL (III)		CJ	CK	530 134	5 829	524 304	1 013 815		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	646 247	45 456	600 791	1 086 585		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		SAS A2L HABITAT		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	125 408	113 934	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(251 177)	11 474	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	(58 270)	192 908	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	139 756	185 563	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 788	10 730	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	311 402	486 761	
	Dettes fiscales et sociales	DY	154 987	176 407	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	42 128	17 994	
	Compte régul.	EB		16 223	
	EC	659 060	893 678		
	ED				
	EE	600 791	1 086 585		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
			1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	564 585	755 390	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 420		

A2L HABITAT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 60.000 €
Siège Social : BRETTEVILLE-SUR-ODON (14760)
91 B Route de Bretagne
RCS CAEN 818.970.576

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 29 JUIN 2025**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

*** Proposition de résolution portant sur l'affectation du résultat :**

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports présentés à l'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de 251.177,26 €, de la manière suivante :

* Imputation d'une somme de 125.407,62 € sur le poste « Autres Réserves »,

* Virement du solde sur le poste « Report à Nouveau », y compris les centimes additionnels.

L'assemblée générale précise qu'il lui a été rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices clos.

*** Vote des Associés :**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Certifiée conforme
La Présidence

